

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

de la séance du 30 juin 2014 à 20h00, Maison de Commune

Présidence : M. Jean-Marc Schlaeppli

LE CONSEIL COMMUNAL D'ETOY

- vu le préavis municipal N° 02/2014 relatif à une demande de crédit de CHF 100'000.00 pour l'aménagement de la bibliothèque et de la ludothèque dans le Collège des Communaux
- entendu les rapports de la commission des finances et de la commission ad-hoc chargées d'étudier cet objet
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. D'accorder la demande de crédit de CHF 100'000.00 pour l'achat du mobilier pour l'aménagement de la bibliothèque/ludothèque sise dans le Collège des Communaux II
2. D'accepter que ce montant soit prélevé sur les disponibilités de la trésorerie communale de l'exercice 2014
3. D'autoriser la municipalité à procéder à l'amortissement :
 - Des dépenses d'aménagements sur 10 ans au maximum
 - Des dépenses notamment d'ouvrages et de jeux dans l'année de leurs achats

Ainsi décidé lors de la séance du Conseil communal
du 30 juin 2014.

Le Président

La Secrétaire

Jean-Marc Schlaeppli

Isabelle Vouillamoz